



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Bénodet
Clohars-Fouesnant
Fouesnant
Gouesnac'h
La Forêt-Fouesnant
Pleuven
Saint-Evarzec

SOMMAIRE

6 INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

- 7 La communauté
- 12 Les moyens humains
- 15 Les moyens financiers

18 FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- 19 Eau potable et assainissement
- 21 Environnement
- 23 Valorisation de la ressource

26 STRUCTURER LE TERRITOIRE

- 27 Planification et prospective
- 29 Patrimoine
- 31 Voirie, réseaux et déplacements

34 SERVICES À LA POPULATION

- 35 Cohésion sociale
- 37 Petite enfance
- 39 Les Balnéides

42 ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

- 43 Développement économique
- 45 Promotion touristique

Crédits photos :

- GLAZ Pictures
- T. PORIEL
- C. FOLGOAS
- Adobe Stock
- CCPF





L'ANNÉE 2025 EN IMAGES

JANVIER

France Renov' est le nouveau service ouvert au sein de l'hôtel communautaire pour la rénovation de l'Habitat.



MARS

Opération de boisement dans le cadre du plan « 500 000 arbres » du Département du Finistère.



FÉVRIER

La CCPF effectue régulièrement des travaux de restauration des ouvrages de protection, ici à Moustierlin.



AOÛT

Comme chaque année, la crèche Bidibulle est restée ouverte pendant l'été pour répondre aux besoins des familles.



SEPTEMBRE

Mise en ligne des nouveaux sites des trois Offices de Tourisme et le site de La Riviera Bretonne, repensés pour faciliter la navigation et l'organisation des séjours.



AOÛT

Début des travaux de renaturation des anciennes lagunes du Dourmeur.





MAI

La conseillère numérique intervient en mairie et anime des ateliers pour accompagner les usagers dans leurs démarches.



AVRIL

Organisation du Job dating annuel visant à faciliter l'emploi saisonnier sur le territoire.



JUIN

Inauguration de l'Hôtel communautaires.



NOVEMBRE

Seconde édition du forum annuel consacré au « bien vieillir en Pays Fouesnantais ».



SEPTEMBRE

Consultation du public sur le Plan Climat Air Energie Territorial du Pays Fouesnantais.



NOVEMBRE

Signature de la convention avec l'association Atchoum pour le déploiement du transport solidaire sur le territoire.



INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

01



LA COMMUNAUTÉ

Le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire se compose de 36 élus issus des 7 communes du Pays Fouesnantais. Cette instance est l'organe délibérant de la CCPF. Il est chargé d'examiner et valider les projets engagés par la communauté de communes.

Bénodet	Clohars-Fouesnant	Gouesnac'h	La Forêt-Fouesnant
5 conseillers	3 conseillers	4 conseillers	5 conseillers
Christian PENNANECH	Michel LAHUEC	Jean-Pierre MARC	Daniel GOYAT
Liesbeth VAN HORNE	Yannick CONNAN	Stéphanie MONOT	Marie-Françoise COSQUERIC
Jean-Christophe CORBEL	Gilberte LE NAOUR	Thierry DIMET	Robert LE NAY
Anne BOURBIGOT		Pierre-Yves GUILLERMOU	Audrey LEMOINE
Christophe LABORY			Marie HELAOUET

Pleuven	Fouesnant	Saint-Evarzec
4 conseillers	9 conseillers	5 conseillers
David DEL NERO	Roger LE GOFF	René ROCUET
Corinne MARTIN	Laure CARAMARO	Gabrielle COSQUERIC
Yvon ARZUR	Bruno MERRIEN	Jérôme GOURMELEN
Mona CASELLINO	Cécile TABARLY	Cécile SIMONOU
	Laurent LE CAIN	André GUILLOU
	Christine JAN	
	Gildas CORNEC	
	Cindy BACCON	
	Maxime SIMON	
	Vincent ESNAULT	

Le Bureau communautaire

Le Bureau regroupe 14 élus issus des 7 communes du Pays Fouesnantais. Il se compose d'un Président, de sept vice-présidents et de six membres. Cette instance examine les propositions formulées au sein des commissions, ainsi que les dossiers qui seront présentés au Conseil communautaire.



Roger LE GOFF
Maire de Fouesnant
Président



Christian PENNANECH
Maire de Bénodet
1^{er} vice-président



René ROCUET
Maire de Saint-Evarzec
2^e vice-président



Daniel GOYAT
Maire de La Forêt-Fouesnant
3^e vice-président



David DEL NERO
Maire de Pleuven
4^e vice-président



Jean-Pierre MARC
Maire de Gouesnac'h
5^e vice-président



Yannick CONNAN
Adjoint à Clohars-Fouesnant
6^e vice-président



Bruno MERRIEN
Adjoint à Fouesnant
7^e vice-président



Michel LAHUEC
Maire de Clohars-Fouesnant
9^e membre du Bureau



Yvon ARZUR
Adjoint à Pleuven
10^e membre du Bureau



Liesbeth VAN HORNE
Adjointe à Bénodet
11^e membre du Bureau



Jérôme GOURMELEN
Adjoint à Saint-Evarzec
12^e membre du Bureau



Marie-Françoise COSQUERIC
Adjointe à La Forêt-Fouesnant
13^e membre du Bureau



Thierry DIMET
Adjoint à Gouesnac'h
14^e membre du Bureau

Les compétences

Les compétences obligatoires

1) Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme ; document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale,

2) Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme, sans préjudice de l'animation touristique qui est une compétence partagée, au sens de l'article L. 1111-4, avec les communes membres de l'établis-

sement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

3) Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement.

4) Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

5) Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

6) Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L. 2224-8,

7) Eau.

Les compétences optionnelles d'intérêt communautaire

1) Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie : élaboration d'un plan communautaire du type charte de l'environnement ; création ou aménagement et entretien des chemins destinés à la randonnée situés sur le domaine public ou faisant l'objet d'une convention de passage (hors voirie communale) ; mise en œuvre et suivi des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux ; actions en vue de l'amélioration de la qualité de l'eau dans les zones à enjeux sanitaires ; animation, études, analyses et actions préventives de lutte contre les algues vertes et tout type de pollutions sur les bassins versants ; animation, études d'une stratégie locale de gestion des risques d'inondations et des plans d'actions de prévention contre

les inondations ; lutte contre les frelons asiatiques et les chenilles processionnaires ; soutien au développement de l'agriculture durable et actions en faveur d'une politique globale d'approvisionnement local en matière alimentaire ; suivi et animation des programmes Natura 2000 ; gestion des espaces naturels.

2) Politique du logement et du cadre de vie : le Programme Local de l'Habitat ; l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur l'ensemble du territoire communautaire ; la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements d'hébergement pour les travailleurs saisonniers ; l'information, l'accompagnement et l'accès aux droits en matière de logement ; la réalisation de toutes études et analyses générales liées au logement et à l'habitat

intéressant l'ensemble du territoire communautaire ; hébergement saisonnier du personnel de renfort des services publics de sécurité.

3) Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire

: l'aménagement et l'entretien des voiries ; l'aménagement et l'entretien des giratoires d'entrée de zones communautaires ; participation à la création de bandes et pistes cyclables sur la voirie départementale ; participation, réalisation et entretien des giratoires d'entrée du territoire communautaire.

4) Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement élémentaire d'intérêt communautaire

: l'espace sportif

de Kervihan ; la piste d'athlétisme de Bréhoulou ; la piscine les Balnéides et la halle des sports de Bréhoulou.

5) Action sociale d'intérêt communautaire

: Politique en faveur des personnes âgées et handicapées gérée par le CIAS : · gestion des structures d'hébergement collectif pour personnes âgées et dépendantes (type EHPAD, foyer logement ...), · création et gestion d'un Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC).

6) Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes

en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Autres compétences

1) Autres équipements communautaires :

- Extension, transformation et entretien des équipements de service public intéressant l'ensemble du territoire :
 - structures d'hébergement collectif pour personnes âgées et dépendantes (type EHPAD, foyer logement, ...),
 - perception de Fouesnant,
 - casernes de gendarmerie.
- Construction et gestion d'une unité de traitement des boues des stations d'épuration.
- Construction et gestion d'une usine de compostage des algues vertes.
- Entretien des espaces verts du Manoir de Squividan à Clohars-Fouesnant.
- Construction de deux centres d'incendie et de secours avec la participation Département, participation à la construction du CIS de Concarneau et contribution au SDIS en lieu et place des communes.

- Défense extérieure contre l'incendie (DECI).

2) Électrification, télécom et éclairage public :

- Construction et exploitation d'une distribution d'énergie électrique (compétence SDEF, accompagnement CCPF).
- Effacement télécom (accompagnement CCPF).
- Eclairage public (hors embellissement et équipements sportifs).

3) Technologies de l'information et de la communication :

- Création et gestion d'une base de données centrale dans le cadre d'un Système d'Information Géographique.
- Contribution au développement de l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et de l'administration électronique sur le territoire, notamment par l'adhésion au syndicat

mixte e-mégalis Bretagne.

- Acquisition et maintenance des vidéo-projecteurs et tableaux numériques dans les écoles.

4) Communications électroniques :

Etablissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et réseaux de télécommunications à très haut débit, ainsi que toutes les opérations nécessaires pour y parvenir, dans les conditions prévues à l'article L.1425-1 du code général des collectivités territoriales.

5) Itinéraires cyclables :

- Élaboration et modifications d'un schéma communautaire des itinéraires cyclables.
- Création, aménagement et entretien des liaisons cyclables inscrites au schéma communautaire des itinéraires cyclables.

6) Vie Locale

A ce titre, la Communauté est compétente pour :

- la politique en faveur des jeunes :
 - la Mission Locale,
 - le Point Information Jeunesse,
 - aide aux activités scolaires et périscolaires des élèves des collèges du Pays Fouesnantais,
 - aide aux activités musicales scolaires et périscolaires proposées par le Conservatoire de musique et de danse de Fouesnant,
 - aide à l'apprentissage de la natation,
- la politique en faveur de la famille :
 - information et accès aux droits : permanences décentralisées de diverses institutions (du type CAF, MSA ...),

- aide à la mobilité,

- la politique en faveur des demandeurs d'emplois :

- mise en place et financement d'une structure d'accueil des demandeurs d'emplois.

7) Autorité organisatrice de la petite enfance

Politique en faveur de la petite enfance :

- Recensement des besoins des enfants âgés de moins de trois ans et de leurs familles en matière de services aux familles ainsi que les modes d'accueil disponibles sur le territoire ;
- Information et accompagnement des familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que les futurs parents ;
- Planification, au vu du recensement des besoins, du développement des modes d'accueil ;
- Soutien de la qualité des modes d'accueil.

A ce titre la Communauté exerce les compétences suivantes :

- Gestion et animation d'un Relais Petite enfance
- Construction, aménagement, entretien et gestion de structures d'accueil des enfants de moins de 6 ans (excepté les garderies périscolaires et les centres de loisirs sans hébergement)

8) Autorité Organisatrice de la Mobilité

A ce titre la Communauté est compétente pour l'organisation de la mobilité au sens de l'article L1231-1-1 du Code des Transports.

LES MOYENS HUMAINS

Stabiliser les effectifs et engager le personnel

En 2025, la communauté de communes a consolidé ses équipes pour assurer la continuité et la qualité du service public. L'année a été marquée par une attention particulière portée au bien-être au travail, à la modernisation des outils de gestion et à la préparation de l'avenir.

Les effectifs se composent de 142 agents, une légère hausse par rapport à 2024 (138 agents), expliquée principalement par l'accueil de 5 apprentis, témoignant de l'engagement de la collectivité en faveur de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes. La répartition hommes-femmes est quasi paritaire (70 femmes pour 72 hommes), et 68 % des effectifs sont des agents titulaires, garantissant la pérennité du service. La structure des emplois reste stable, avec une majorité d'agents en catégorie C (82), suivis de la catégorie B (36) et de la catégorie A (24), garantissant une expertise technique et administrative sur l'ensemble des filières métiers pour répondre aux projets de la collectivité.

Sur le plan social, l'âge moyen des agents est de 43 ans. Si l'absentéisme est resté stable en 2024 par rapport aux années pré-

cédentes, l'année 2025 a connu une hausse des congés pour maladie ordinaire ou grave maladie, nécessitant une gestion réactive du remplacement. Pour soutenir les agents, la communauté de communes a mis en place un nouveau contrat de prévoyance au 1er janvier 2025 et a préparé l'adhésion à une nouvelle complémentaire santé pour 2026, avec une participation employeur de 35 € par agent et par mois, réaffirmant sa politique volontariste en matière de protection sociale.

Sur le plan technique, la collectivité a modernisé la gestion administrative avec la mise en place du «Service Métiers Déconcentrés» (SMD), permettant une gestion dématérialisée et simplifiée des congés et journées non travaillées pour l'ensemble des agents, de la demande individuelle jusqu'à la validation hiérarchique.

Perspectives 2026

Le projet participatif «Notre CCPF», lancé au printemps 2025 sous le slogan «Une dynamique collective pour la cohésion, le bien-être et l'engagement», entrera dans sa phase opérationnelle.

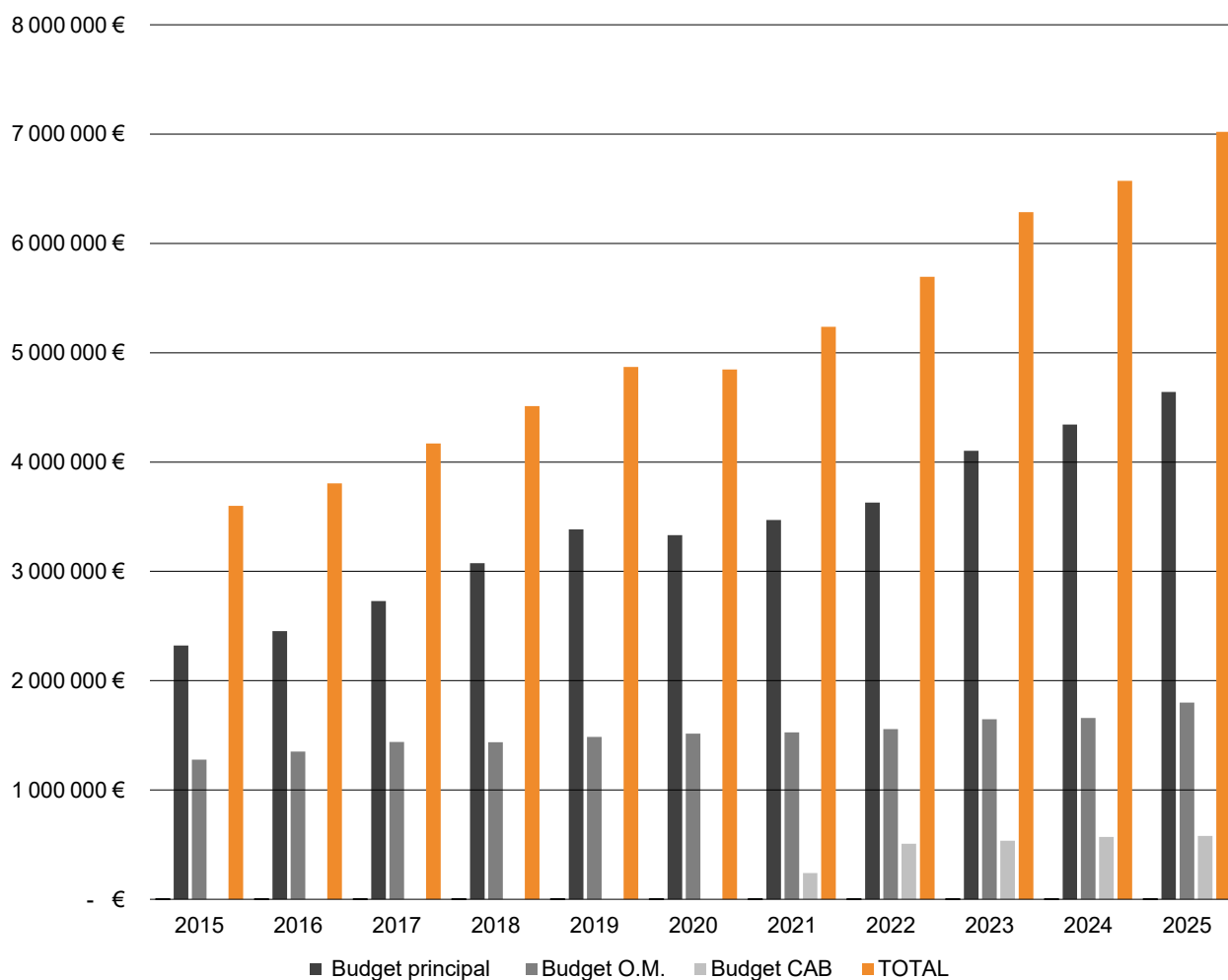
Sur la base du questionnaire et des ateliers menés, un plan d'actions structuré autour de trois axes majeurs (politique RH, communication interne et management) sera présenté au personnel début 2026. Ce plan prévoit le déploiement d'une vingtaine d'actions d'ici 2028, visant à renforcer la cohésion, le bien-être et l'engagement



Une dynamique collective pour la cohésion, le bien-être et l'engagement

des équipes communautaires. Certaines actions seront construites avec un groupe projet dédié pour continuer sur la dynamique participative engagée.

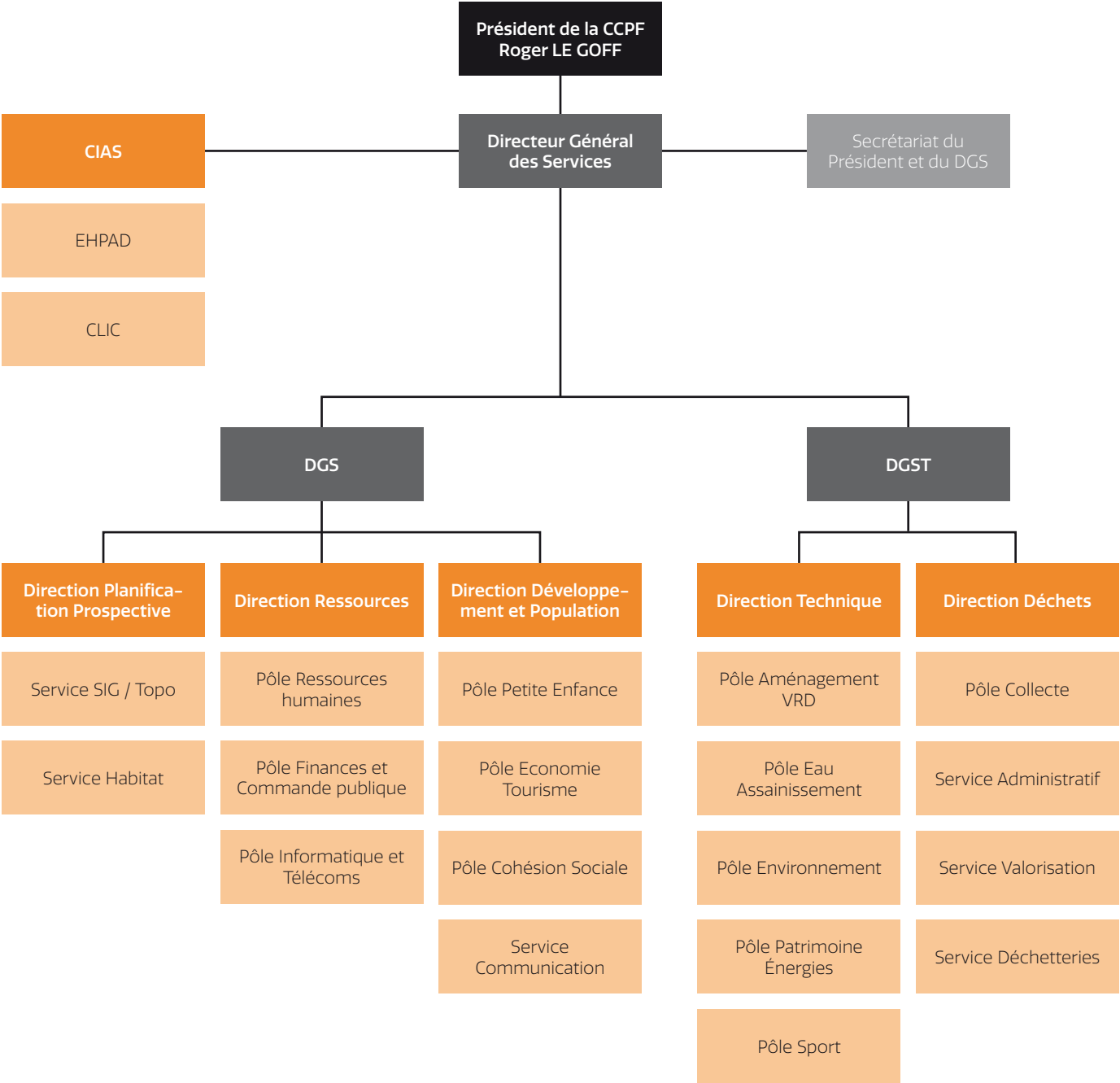
EVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL de 2015 à 2025



Chiffres clés 2025

- 142 agents au service de la collectivité.
- 86 % de taux de retour au questionnaire interne «Notre CCPF», signe d'un fort engagement.
- 35 € de participation mensuelle employeur à la complémentaire santé pour soutenir le pouvoir d'achat.

Organigramme



LES MOYENS FINANCIERS

Investir pour l'avenir

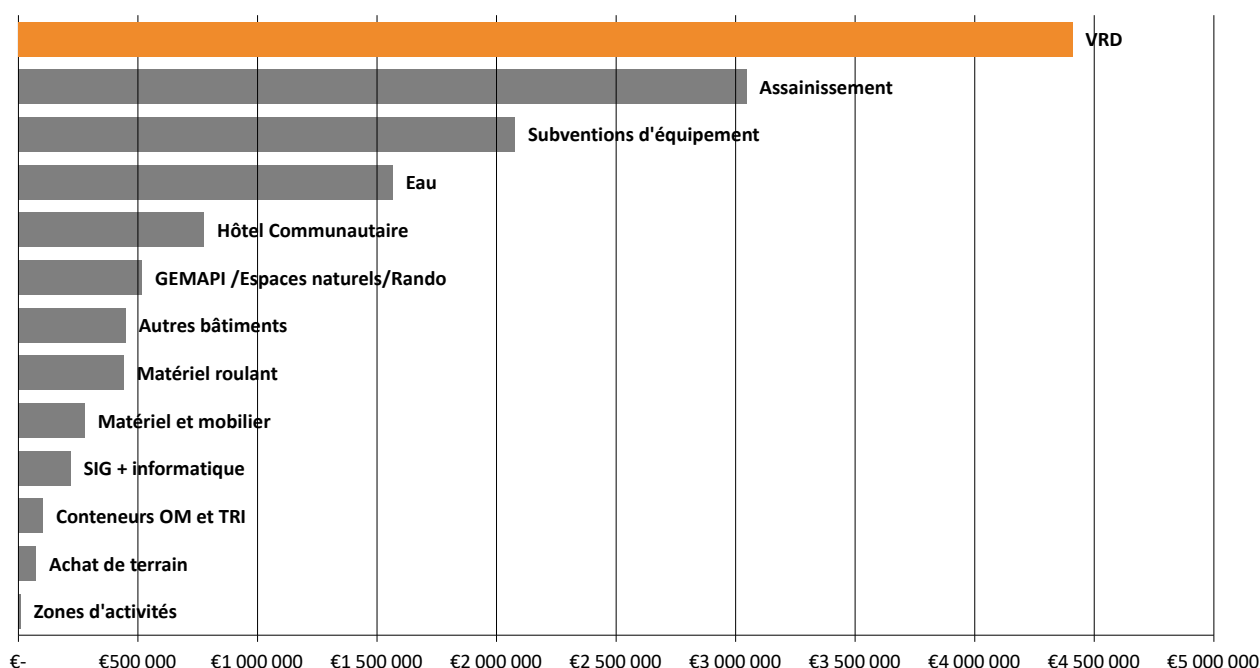
Après une année 2022 où les investissements ont été moins importants (11 millions d'euros), les investissements sont repartis à la hausse en 2023 (15,7 millions d'euros) et se maintiennent depuis. Il s'agit essentiellement de travaux liés aux VRD (voirie, circuits vélo, eau et assainissement). Les autres dépenses importantes concernent les bâtiments dont l'Hôtel communautaire ainsi que les fonds de concours.

En recette, le produit de la fiscalité directe locale a connu une dynamique importante en 2022 et 2023 avec une hausse de la fiscalité de 11 % puis 13 %. La hausse du produit fiscal en 2024 est plus modeste (+ 3%) et celle de 2025 est quasiment identique à l'année précédente avec une hausse de 0,6

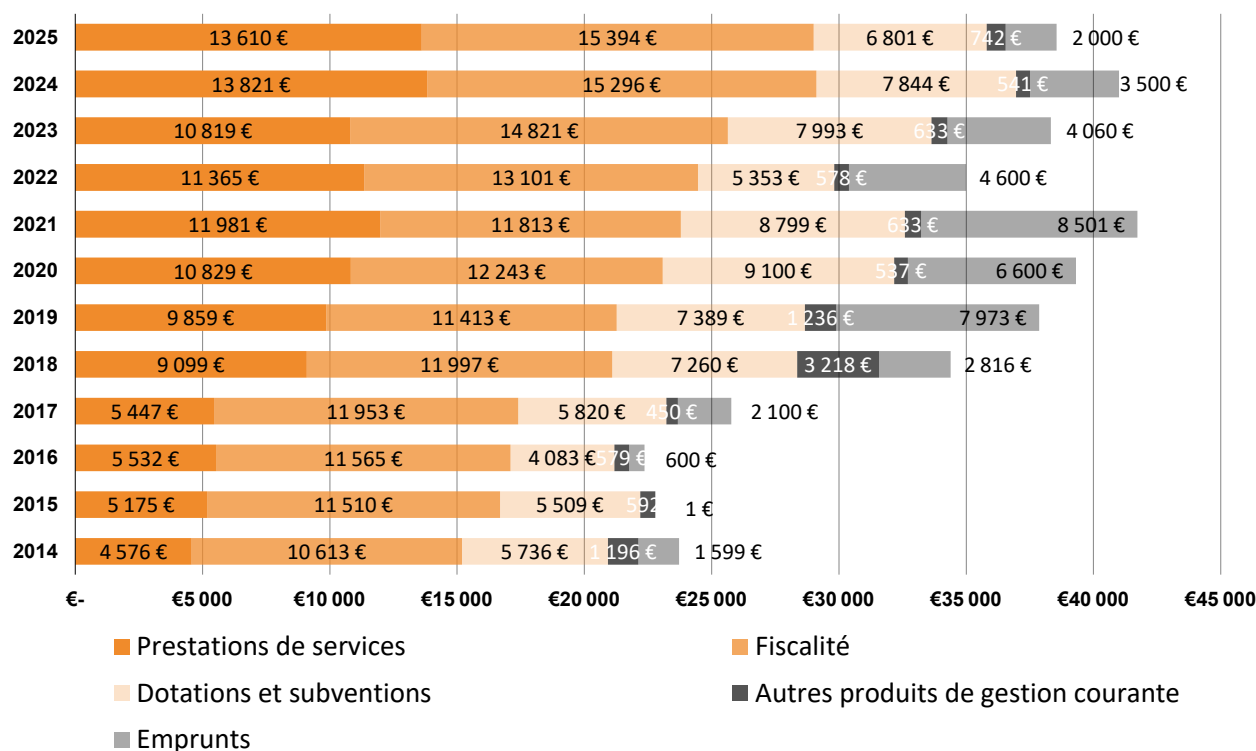
% pour un montant de 15,4 millions d'euros. Cette stagnation provient essentiellement de la baisse des bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et la faible évolution des bases des autres taxes locales.

Les autres recettes proviennent des redevances (ordures ménagères, eau, assainissement et prestations petite enfance, pour l'essentiel) ainsi que des ventes de terrains. Cela représente un produit de 13,6 millions d'euros en 2025. Autres recettes importantes, ce sont les dotations et subventions diverses, dont la dotation globale de fonctionnement. Au total cela représente 6,8 millions d'euros.

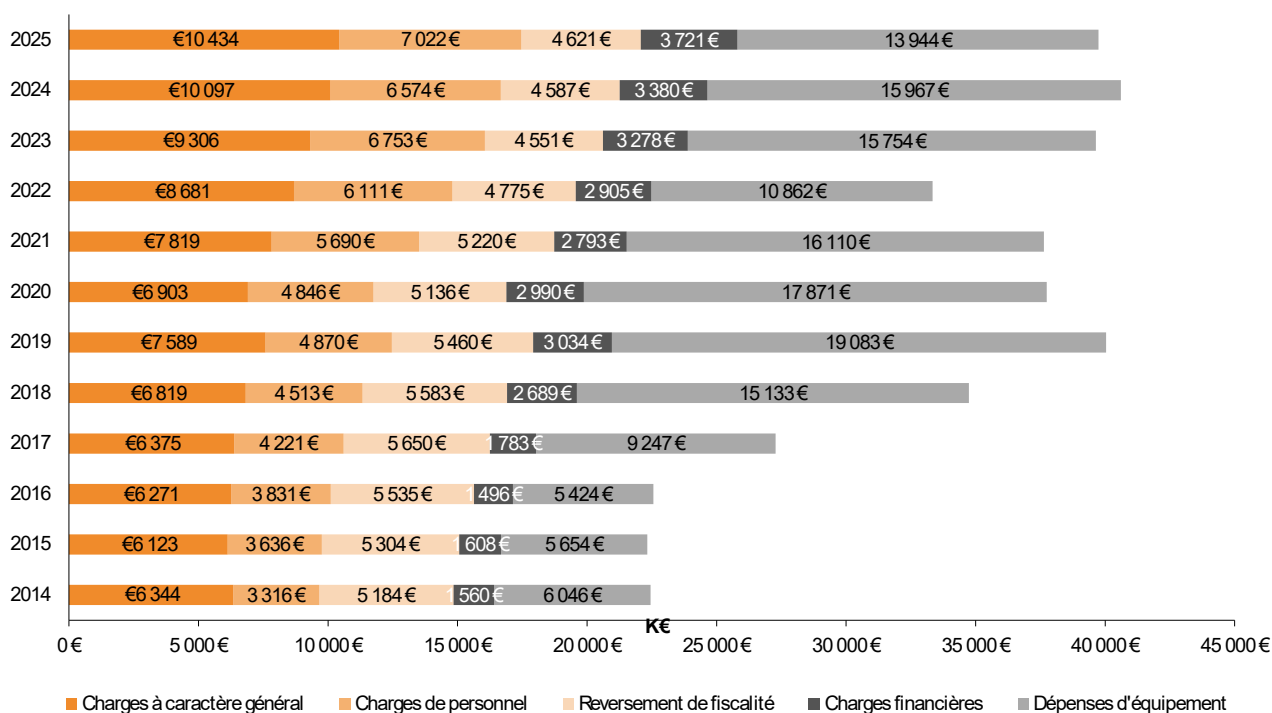
Dépenses d'équipement 2025



EVOLUTION DES RECETTES REELLES de 2014 à 2025 (en milliers d'euros)



EVOLUTION DES DEPENSES REELLES de 2014 à 2025 (en milliers d'euros)



Gestion de la dette

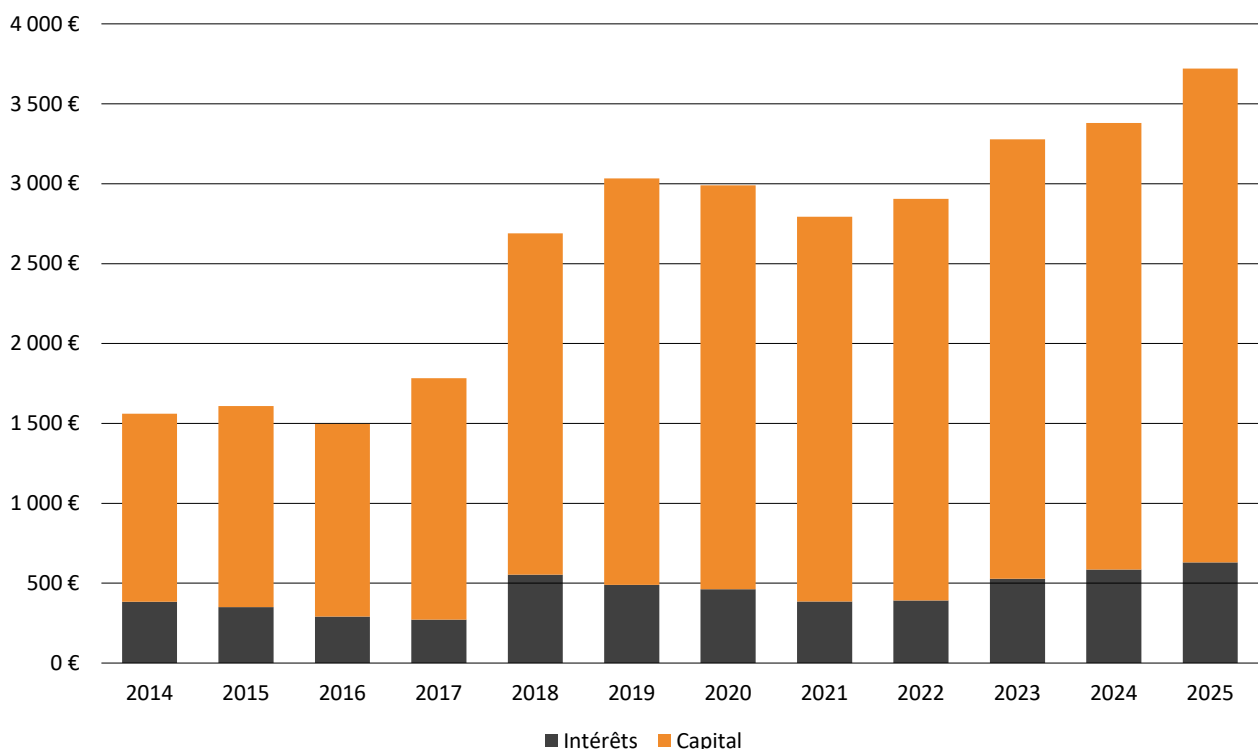
Globalement le capital restant dû s'élève à 32 millions d'euros (tous budgets confondus) au 31/12/25 avec 2 millions d'euros d'emprunts supplémentaires sur le budget principal.

L'annuité est en légère hausse pour un

montant de 3,6 millions d'euros (3,4 millions en 2024).

Au final le ratio de désendettement est globalement de 3,2 ans, ce qui reste parfaitement raisonnable.

ANNUITES D'EMPRUNTS de 2014 à 2025
(en milliers d'euros)





FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

02



EAU ET ASSAINISSEMENT

La communauté de communes poursuit sa politique d'investissement Avec plus de 4,5 millions d'euros investis sur l'ensemble du cycle de l'eau, la collectivité garantit une gestion, alliant sécurité sanitaire pour les usagers et protection rigoureuse de nos écosystèmes littoraux.

Eau potable

La garantie d'une eau saine et disponible en tout temps est une priorité absolue. En 2025, la communauté de communes a consacré 1,53 million d'euros à la modernisation et à la sécurisation de ses réseaux. L'un des projets structurants de l'année est le lancement de la construction d'un nouveau réservoir au sol de 2 000 m³ à Pleuven. Cet équipement stratégique permettra d'assurer une journée entière d'autonomie en cas d'avarie majeure sur les conduites principales, renforçant ainsi la résilience du territoire.

Parallèlement, un programme de renouvellement des réseaux a été mené, notamment sur le secteur du château d'eau à Fouesnant, où 1,5 km de conduites ont été remplacés. Pour anticiper les besoins futurs et l'évolution du climat, la collectivité a également collaboré avec le Bureau



Projet de réservoir à Pleuven

de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). Cette étude prospective explore de nouvelles ressources souterraines afin de diversifier nos points de captage et de garantir la pérennité de la ressource pour les décennies à venir.

Assainissement collectif

Avec un investissement de plus de 3 millions d'euros, le volet assainissement représente l'engagement le plus lourd de l'année. La communauté de communes poursuit sa stratégie de reconquête de la qualité des eaux de baignade et des zones conchylicoles. Le chantier d'extension des réseaux sur les secteurs de Trévourda et Carn Palud à Bénodet en est l'exemple le plus concret : il permet le raccordement de 150 habitations qui disposaient jusqu'alors de systèmes autonomes parfois défectueux. En dirigeant ces eaux usées vers la station d'épuration, la collectivité supprime une source de pollution majeure pour la Mer Blanche.

En complément, des travaux de réhabilitation structurelle ont été menés à Saint-Evarzec, Gouesnach et Fouesnant. Ces opérations sont systématiquement mutualisées avec les projets de voirie ou de pistes cyclables. Cette approche permet non seulement de réduire les coûts pour le contribuable, mais aussi de limiter les périodes de travaux pour les riverains. Enfin, le projet de renaturation des anciennes lagunes du Dourmeur illustre notre volonté de restaurer la biodiversité : cet ancien site technique sera prochainement une zone humide fonctionnelle, offrant un nouvel habitat aux espèces locales et un espace de promenade pédagogique pour les habitants.



Anciennes lagunes d'épuration du Dourmeur

Assainissement individuel

Pour les secteurs non raccordés au réseau public, la communauté de communes assure une mission de contrôle et de conseil via le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). En 2025, les techniciens ont réalisé 530 contrôles pour vérifier le bon fonctionnement des installations et prévenir tout risque de pollution des nappes phréatiques ou des cours d'eau.

Afin d'aider les ménages les plus modestes à faire face aux coûts de mise aux normes, la collectivité a validé un nouveau dispositif de soutien financier. Une aide pouvant

atteindre 3 000 € (30 % du montant des travaux, plafonné à 10 000 €) sera proposée aux propriétaires résidant hors des zones à enjeu sanitaire, sous conditions de ressources. Ce coup de pouce financier vise spécifiquement les installations présentant un défaut de sécurité sanitaire ou un risque de pollution avéré. En parallèle, pour inciter à la réactivité, le conseil communautaire a actualisé les pénalités en cas de non-conformité prolongée, réaffirmant que la protection de notre environnement est une responsabilité partagée par tous.

Chiffres clés 2025

- 3 073 637 € d'investissement total pour l'assainissement.
- 1 530 803 € investis pour la sécurisation de l'eau potable.
- 150 nouveaux foyers raccordés au réseau collectif à Bénodet.
- 2 000 m³ : capacité du futur réservoir de stockage de Pleuven.
- 950 000 € collectés au titre de la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC).

Perspectives 2026

L'année 2026 sera marquée par la validation du schéma directeur d'assainissement collectif et la poursuite de notre action visant à réduire les « eaux claires parasites » dans le réseau d'assainissement collectif.

Le dispositif d'aide à l'assainissement individuel va augmenter en ZAES pour continuer d'accompagner les chantiers de mise

aux normes chez les particuliers.

Enfin, 2026 verra la mise en service du réservoir de stockage au sol de Pleuven, la régularisation des nouveaux forages de Roud Guen et le lancement des schémas directeurs de l'eau potable et des eaux pluviales.

ENVIRONNEMENT

En 2025, la communauté de communes a intensifié ses actions pour la protection de ses espaces naturels exceptionnels et la sensibilisation des publics. Entre restauration des milieux aquatiques, gestion des sites Natura 2000 et prévention des risques littoraux, la collectivité agit quotidiennement pour la richesse écologique du Pays Fouesnantais.

Gestion des milieux aquatiques et lutte contre les espèces invasives

La communauté de communes assure une gestion active de ses cours d'eau pour restaurer leur continuité écologique. En 2025, une dizaine d'opérations ont permis d'améliorer les habitats sur plus de 3 kilomètres de cours d'eau. Ces efforts s'accompagnent d'un suivi rigoureux de la qualité de l'eau avec plus de 150 prélèvements et analyses, ainsi que le lancement d'un suivi des assecs (assèchement temporaire d'un cours d'eau) en coordination avec le SAGE Sud-Cornouaille. La faune n'est pas oubliée, avec

des comptages réguliers de truites farios, de civelles et un suivi spécifique dans le marais de Mousterlin.

Sur le front des espèces invasives, la collectivité reste mobilisée contre le frelon à pattes jaunes. En 2025, 517 nids ont été détruits. Fidèle à ses engagements écologiques, la communauté de communes a utilisé du pyrèthre naturel, une alternative aux biocides chimiques, pour plus de la moitié de ces interventions.

Sites Natura 2000 et biodiversité

L'année 2025 a été marquante pour le site Natura 2000 du Marais de Moustierlin. La révision de son document d'objectifs a mobilisé de nombreux acteurs lors de groupes de travail, pour une validation prévue début 2026. Sur le terrain, la biodiversité a montré des signes exceptionnels de vitalité : un record de 20 couples de Gravelots à collier interrompu a été recensé sur les plages de Kerler et Kerambigorn, contre seulement 7 l'année précédente. Des espèces rares ont également été observées ou entendues, comme la Cynoglosse des dunes, la Loutre



d'Europe ou la Marouette ponctuée.

Dans l'Archipel des Glénan, un nouveau projet de préservation co-porté par l'État, la commune de Fouesnant et la communauté de communes a été lancé. Ce projet stratégique vise à protéger les patrimoines écologiques fragiles tout en régulant la fréquentation touristique pour accueillir les visiteurs dans de meilleures conditions. Une large concertation avec les acteurs locaux s'est ouverte en septembre pour définir les orientations qui seront présentées début 2026.

Espaces naturels, forêt et prévention des risques

La collectivité poursuit son engagement pour le boisement du territoire. L'opération d'envergure lancée en 2024 s'est achevée début 2025 avec la plantation de plus de 10 000 arbres sur 6,5 hectares, grâce au soutien du Département. Ce projet a également revêtu une dimension pédagogique en associant 284 écoliers aux plantations.

Enfin, face aux enjeux climatiques, la communauté de communes a mis en œuvre son programme d'actions de prévention des inondations (PAPI). Elle assure la gestion et l'entretien d'un vaste parc d'ouvrages de protection (murs, enrochements), représentant un investissement de 250 000 € HT en 2025. Des études de faisabilité,



Travaux de réhabilitation
des enrochements - Pointe de Moustierlin

notamment pour le bas du bourg de La Forêt-Fouesnant, ont été lancées pour réduire la vulnérabilité du territoire face aux risques de submersion marine.

Chiffres clés 2025

- 10 000 arbres plantés sur le territoire dans le cadre du plan de boisement.
- 517 nids de frelons à pattes jaunes détruits.
- 20 couples de Gravelots à collier interrompu recensés (nouveau record).
- 250 000 € HT investis pour la surveillance et l'entretien des ouvrages de protection contre les inondations.
- 200 personnes sensibilisées à l'environnement lors d'actions de découverte.

Perspectives 2026

L'année 2026 verra la validation et la mise en œuvre des nouveaux documents d'objectifs pour le Marais de Moustierlin. Après une large concertation engagée en 2025, les orientations du nouveau projet de préservation de l'archipel des Glénan seront présentées lors du premier conseil de l'archipel, prévu en janvier 2026. La collectivité

déposera également sa candidature pour l'élaboration d'un Atlas de la biodiversité, projet nourri par une enquête publique menée en 2025 auprès des habitants. Enfin, les actions de sensibilisation aux risques côtiers et à la protection de la faune littorale seront renforcées, notamment auprès du jeune public.

VALORISATION DE LA RESSOURCE

La communauté de communes a observé une stabilisation globale de la production de déchets ménagers sur son territoire. L'action de la collectivité se concentre désormais sur l'optimisation du tri, le développement du compostage et la valorisation énergétique de ses anciens sites de stockage.

Bilan des collectes : une stabilisation des volumes

Les données de l'année 2025 font apparaître une stagnation des tonnages collectés pour les principales filières de traitement. Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) s'élèvent à 5 739 tonnes, affichant une légère hausse de 80 tonnes par rapport à l'exercice précédent. À l'inverse, la collecte sélective (CS) connaît une stabilité quasi totale avec 2 613 tonnes (- 2 tonnes), tout comme la filière du verre qui enregistre 2 289 tonnes, soit une diminution de

39 tonnes.

Concernant les déchetteries, la tendance est à la baisse des apports. Ce phénomène est particulièrement marqué pour les végétaux, avec une diminution de 1 906 tonnes. Cette baisse peut s'expliquer par l'évolution des pratiques de jardinage des particuliers, favorisant désormais le broyage ou le mulching à domicile, réduisant ainsi les flux transportés vers les centres de collecte.

Prévention et valorisation

La réduction des déchets à la source constitue un axe de travail permanent pour la collectivité. Afin de structurer cette démarche, la mise en place d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est programmée. Ce plan définira les orientations stratégiques pour limiter la production de déchets sur le territoire au cours des prochaines années.

Le déploiement des solutions de compostage représente un levier de gestion important. En 2025, la collectivité a poursuivi ses actions de sensibilisation au compostage individuel. L'enjeu est de détourner la part organique des ordures ménagères, qui re-



présente encore une part significative du poids des poubelles grises, pour la transformer en ressource sur place.

Transition énergétique

La collectivité engage également des projets de valorisation de son patrimoine foncier lié aux déchets. Sur le site de Kerambris, un projet de centrale photovoltaïque verra bientôt le jour, permettant de produire de l'énergie renouvelable sur un terrain dégradé.

Cette réalisation s'inscrit dans les objectifs de transition énergétique du territoire. La gestion post-exploitation de ces zones est assurée par un suivi environnemental rigoureux, garantissant la sécurité du site et la protection des milieux naturels environnants.



Chiffres clés 2025

- 5 739 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées.
- 2 613 tonnes issues de la collecte sélective des emballages et papiers.
- 2 289 tonnes de verre acheminées vers les filières de recyclage.
- 1 906 tonnes de végétaux en moins apportés en déchetterie sur un an.

Perspectives 2026

L'année 2026 sera marquée par le déploiement du compostage collectif pour l'habitat vertical (appartements et résidences) et le renforcement des aides au compostage individuel. La collectivité finalisera le Plan Local de Prévention pour accentuer la ré-

duction des tonnages à la source. Enfin, la réalisation effective de la centrale photovoltaïque de Kerambris constituera une étape concrète dans la politique de développement durable de la communauté de communes.



STRUCTURER LE TERRITOIRE

03



PLANIFICATION ET PROSPECTIVES

La communauté de communes a franchi des étapes importantes dans l'organisation du développement du Pays Fouesnantais. À travers ses documents stratégiques, elle définit une vision commune pour assurer un aménagement équilibré, intégrant les enjeux de transition écologique et les besoins croissants des habitants.

Stratégie territoriale : SCoT et Projet de Territoire

La planification s'appuie sur le SCoT de l'Odet, document qui fixe les orientations d'aménagement pour les 20 prochaines années. En 2025, deux procédures majeures ont abouti : la mise en conformité avec le volet littoral de la loi Elan (adoptée le 30 septembre) et l'arrêt du projet de révision générale le 1er juillet. Ce dernier intègre désormais la trajectoire «Zéro Artificialisation Nette» (ZAN) imposée par la loi Climat et Résilience.

En parallèle, le Projet de Territoire « horizon 2030 », véritable feuille de route politique, fait l'objet d'un suivi précis. La communauté de communes a engagé une réflexion avec l'ensemble des services pour créer des outils de pilotage performants, tels qu'un



tableau de bord, un observatoire et un atlas cartographique, afin de mesurer l'impact concret des actions sur l'environnement.

Habitat et Rénovation : répondre aux besoins des ménages

L'année 2025 marque un tournant pour la politique du logement avec la finalisation du Programme Local de l'Habitat (PLH). Ce document obligatoire définit 18 actions prioritaires pour un budget de 5,17 millions d'euros. L'ambition est claire : développer le logement social, favoriser la mixité et assurer une sobriété foncière. Le projet a reçu un avis favorable de l'État en décembre.

Pour accompagner directement les habitants, le Service Public pour la Rénovation de l'Habitat (SPRH) a été lancé au 1er janvier 2025. Ce guichet unique gratuit conseille les ménages sur la rénovation énergétique et l'adaptation des logements. Grâce à l'agrément « Mon Accompagnateur Rénov' » obtenu par la communauté de communes, l'effet levier des aides publiques a été renforcé. À titre d'exemple, pour un ménage



très modeste, le reste à charge sur des travaux peut désormais être réduit de manière significative grâce au cumul des aides de l'État et de la collectivité. En 2025, 152 009 € d'aides directes ont été versés pour l'accession à la propriété et le maintien à domicile.

Climat, Mobilité et SIG

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) a été définitivement adopté le 18 décembre 2025 après une phase de consultation du public. Bien que l'approbation soit récente, la communauté de communes a déjà engagé des actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de l'air.

Concernant les mobilités, la collectivité a adhéré au syndicat « Bretagne Mobilité » pour mieux coordonner les transports en commun et a poursuivi le déploiement du schéma directeur vélo. Plus de 1 000 élèves

ont déjà été formés au dispositif « Savoir Rouler à Vélo » depuis son lancement.

Enfin, le Système d'Information Géographique (SIG) est devenu un outil indispensable d'aide à la décision. En 2025, la collectivité a acquis un référentiel photographique aérien de très haute résolution (PCRS) couvrant les 203 km² du territoire. Cet outil permet un suivi rigoureux de la consommation foncière et facilite la matérialisation de l'urbanisme, qui concerne désormais 70 % des dossiers déposés.

Perspectives 2026

Le premier trimestre 2026 sera marqué par l'approbation finale du SCoT et la mise en œuvre opérationnelle du PLH. La communauté de communes débutera également l'élaboration d'un Plan

de Mobilité Simplifié. Le SIG continuera d'évoluer avec la mise en place de « Panoramax », une solution de cartographie immersive permettant une vue à 360° de la voirie et des chemins publics.

Chiffres clés 2025

- 600 conseils apportés aux usagers par le service de rénovation de l'habitat.
- 22 conventions d'adaptation de logement signées, dépassant les objectifs initiaux.
- 4 150 clichés photographiques haute résolution réalisés pour le nouveau plan topographique du territoire.
- 5,17 M€ : budget pluriannuel dédié au plan d'actions pour l'habitat.

PATRIMOINE

En 2025, la communauté de communes a achevé des chantiers structurants et lancé de nouveaux projets pour son patrimoine bâti. Qu'il s'agisse de l'accueil du public, de la sécurité ou du sport, la collectivité investit pour offrir des équipements modernes, durables et parfaitement intégrés à leur environnement.

L'Hôtel Communautaire

L'année 2025 a marqué une étape importante avec la fin des travaux de l'Hôtel Communautaire en juin. Ce projet d'envergure s'est achevé par la restructuration et la rénovation complète du bâtiment existant, construit initialement en 2009. L'ancien accueil a été transformé pour accueillir de nouveaux bureaux, une salle de réunion et un local dédié aux archives.

Une attention particulière a été portée à l'esthétique et à la cohérence architecturale : les façades du bâtiment originel ont reçu la même finition blanche que l'extension, créant une unité visuelle parfaite. Désormais, l'ensemble apparaît comme un seul et même bâtiment, dont l'intégration au cœur de Fouesnant est renforcée par le réaménagement du boulevard urbain. Ce siège fonctionnel offre aujourd'hui un cadre



de travail optimal et un accueil de qualité pour les habitants du Pays Fouesnantais.

Gendarmerie

La communauté de communes assure également la gestion immobilière des équipements de sécurité du territoire (SDIS et gendarmerie). Dans ce cadre, un nouveau chantier a débuté en septembre 2025 à la brigade de gendarmerie de Fouesnant. Il s'agit de la construction de deux logements individuels supplémentaires destinés à accueillir les militaires et leurs familles.

Ce projet comprend un logement de type 4 de 102 m² et un logement de type 5 de 118 m². Ces constructions répondent aux besoins croissants de la brigade et garantissent des conditions de vie de qualité pour ceux qui assurent la sécurité quotidienne de la population. Les travaux, prévus pour durer un an, devraient s'achever à l'été 2026.

Loisirs et énergie : préparer les grands projets de demain

Le patrimoine de la collectivité, c'est aussi ses équipements de loisirs et sportifs. L'année 2025 a vu le lancement officiel des études pour la réhabilitation de l'Espace Aquatique des Balnéides. Après une phase de sélection de la maîtrise d'œuvre entre février et juin, le marché a été attribué le 21 juillet, permettant le démarrage effectif des études de conception en septembre. Ce projet vise à moderniser cet équipement phare tout en améliorant significativement ses performances énergétiques.

La transition énergétique est d'ailleurs au cœur de la stratégie patrimoniale. La collectivité a préparé pour 2026 la rénovation des chaufferies gaz de l'EHPAD de Pleuven et du complexe sportif de Kervihan. Ces travaux s'accompagneront de la mise en place d'une Gestion Technique Centralisée (GTC), un outil de pilotage à distance qui permettra d'optimiser les consommations et de réduire l'empreinte carbone des bâtiments communautaires.

Chiffres clés 2025

- 2 875 m² : surface totale de l'Hôtel Communautaire après travaux.
- 83 bureaux et une salle de conseil accueillant les 41 élus communautaires.
- 63 places de stationnement créées en sous-sol.
- 2 nouveaux logements en cours de construction pour la gendarmerie.

Perspectives 2026

L'année 2026 sera marquée par la livraison des logements de la gendarmerie et la poursuite des études pour la réhabilitation des Balnéides. La priorité sera donnée à la performance énergétique avec la rénovation

des systèmes de chauffage de l'EHPAD de Pleuven et du complexe de Kervihan, intégrant des solutions numériques de pilotage des équipements.

VOIRIE, RÉSEAUX ET DÉPLACEMENTS

La communauté de communes poursuit son engagement pour la qualité de vie des habitants en investissant dans l'entretien des routes, le développement des pistes cyclables et la modernisation de l'éclairage public. Une action de proximité pour un territoire plus sûr et mieux connecté.

Entretien et gestion du patrimoine routier

La préservation du patrimoine routier communautaire repose sur une gestion exigeante, articulant interventions directes en régie et recours à des prestataires spécialisés. En 2025, des chantiers structurants de modification de tracés ont été menés pour améliorer la sécurité et la fluidité, notamment à Saint-Évarzec (parking du Bois de Moustoir) et à Fouesnant (Anse de Penfoullic, secteur Pen an Cap). À Kergaouen à Bénodet, un nouveau parking a également été créé.

L'entretien courant, garant de la pérennité des voies, a été marqué par une activité intense : 13 km de curage de fossés et de dérasement d'accotements ont été réalisés (dont 5 km à Gouesnac'h et 4,5 km à Fouesnant). Ces opérations sont cruciales pour le bon écoulement des eaux et la protection des chaussées. Parallèlement, 8,5 km



Anse du Petit Moulin

d'élagage ont été effectués pour sécuriser la visibilité. La collectivité a aussi rénové 285 mètres linéaires de platelages bois à l'Anse du Petit Moulin et à Keraouen, tout en engageant des opérations de « gros entretien » d'enrobés sur l'Allée Vibert et le secteur de La Grande Halte.



70 km de voirie communautaire

Mobilités douces

Conformément à son schéma directeur vélo, la communauté de communes poursuit le déploiement des liaisons cyclables. L'année 2025 a été marquée par la fin de l'aménagement de la route du Letty à Bénodet et la réalisation d'un tronçon de 2,4 km sur le boulevard Urbain et la route de Quimper à Fouesnant. Ce dernier projet transforme l'entrée de ville en un espace partagé et sécurisé.



Afin de préparer les investissements futurs, de nombreuses études de conception ont été lancées cette année. Elles concernent notamment le giratoire de l'Odét à Bénodet, la voie communautaire de Hent Kastel entre Clohars-Fouesnant et Pleuven, ainsi que la route de Mestrézec et le secteur Ty

Korn – Hent Kergador à Fouesnant. À Saint-Évarzec, les études se sont concentrées sur l'aménagement structurant du bourg. Ces projets visent à mailler progressivement le territoire pour offrir une alternative crédible et sécurisée à la voiture individuelle.

Éclairage public et protection littorale

La modernisation de l'éclairage public constitue un levier important de la transition énergétique de la collectivité. En 2025, un programme de rénovation a été engagé afin de passer au 100 % LED, accompagné de la mise en service du logiciel SAGA pour une gestion optimisée du parc. Cette année a également marqué le début de la remise en service progressive des points lumineux qui avaient été éteints lors de la crise énergétique de 2022.



Chiffres clés 2025

- 13 km de fossés curés et d'accotements dérasés sur le territoire.
- 2,4 km de nouveaux aménagements cyclables sur l'axe Fouesnant-Quimper.
- 285 ml de platelages bois créés ou renouvelés pour la circulation piétonne.
- 8,5 km de réseaux routiers élagués pour la sécurité des usagers.
- 4,4 M€ (montant global indicatif) investis dans les travaux de voirie et de réseaux.

Perspectives 2026

L'année 2026 verra la concrétisation des études menées en 2025 avec le lancement de nouveaux chantiers de pistes cyclables. La collectivité poursuivra son programme de rénovation de l'éclairage public pour

réduire sa consommation d'énergie. Enfin, un accord cadre sera validé pour le marché de travaux sur les ouvrages « Patrimoine immobilier ».



SERVICES À LA POPULATION

04



COHÉSION SOCIALE

En 2025, la communauté de communes a intensifié son action pour garantir un accès équitable aux services publics et accompagner les habitants dans les transitions numériques et sociales. Un engagement fort pour répondre aux besoins de chacun, favoriser le lien social et assurer la solidarité sur l'ensemble du territoire.

Services aux populations et accès aux droits

L'année 2025 a été marquée par la consolidation de l'espace France Services, ouvert fin 2024 au sein de l'Hôtel communautaire. Ce service est devenu un pilier de l'accompagnement administratif, traitant 2 583 dossiers sur les 4 188 accompagnements réalisés par les permanences de la collectivité. L'accueil physique a d'ailleurs connu une hausse importante de la fréquentation de 87 %, avec 5 974 passages enregistrés.

Au-delà de l'aide administrative, la collectivité s'engage pour le « bien-vieillir ». L'organisation du forum « Bien Vieillir en Pays Fouesnantais » a constitué un temps fort, réunissant 600 personnes autour de 120 professionnels et bénévoles. Parallèlement, le réseau des agents d'accueil du territoire a été relancé avec la création d'un schéma



commun d'orientation des publics, garantissant une prise en charge cohérente et fluide des usagers, quel que soit leur point d'entrée.

Inclusion numérique

Face à la dématérialisation croissante des démarches, la communauté de communes déploie une stratégie d'inclusion numérique. En 2025, les permanences ont été maintenues dans chaque commune, complétées par des ateliers et l'école du numérique. Ces actions rencontrent un succès croissant : la fréquentation des 69 ateliers collectifs a doublé en fin d'année pour atteindre un taux d'occupation de 95 %.

Le service propose également des entretiens individuels (307 réalisés en 2025) pour répondre aux blocages spécifiques des usagers. Cette montée en puissance témoigne d'un besoin réel d'accompagnement pour



l'autonomie numérique, que la collectivité soutient par une présence de proximité et des outils pédagogiques adaptés.

Convention Territoriale Globale (CTG)

La Convention Territoriale Globale est le moteur des politiques transversales en faveur de la petite enfance, de l'enfance de la jeunesse, du soutien à la parentalité ainsi que de l'inclusion et l'accès aux droits. En 2025, des formations spécifiques sur la santé mentale des jeunes ont été dispensées aux professionnels, ainsi que des sessions de premiers secours. La collectivité apporte également un appui technique aux accueils de loisirs (ALSH) pour l'inclusion des enfants présentant des troubles du

comportement, via des cycles de sensibilisation aux handicaps.

Le lancement du programme « On S'Lance » a permis d'accompagner et de valoriser les initiatives portées par les jeunes de 12 à 21 ans, renforçant leur implication dans la vie locale. Enfin, la création d'un outil numérique de partage facilite désormais la mise à disposition d'informations et d'outils entre partenaires, favorisant l'émergence de projets communs au service des familles.

Chiffres clés 2025

- 4 188 accompagnements réalisés au total par les services de l'Hôtel communautaire.
- 13 094 appels téléphoniques gérés par les agents d'accueil (+13 % par rapport à 2024).
- 600 participants au forum « Bien Vieillir » accueillis par 50 stands et ateliers.
- 95 % de taux de fréquentation des ateliers numériques en fin d'année.

Perspectives 2026

L'année 2026 sera consacrée à la définition des nouvelles orientations de la politique sociale avec la présentation d'un nouveau portrait de territoire. La collectivité travaillera au renouvellement de la CTG pour la période 2027-2030 et lancera le dispositif de transport solidaire « Atchoum ». Des

actions de prévention seront également menées sur le territoire en partenariat avec la Gendarmerie, complétées par des formations mutualisées pour les agents d'accueil, notamment sur l'écoute des victimes de violences.

PETITE ENFANCE

La communauté de communes a modifié ses statuts pour devenir Autorité Organisatrice de la Petite Enfance. À travers le renforcement de ses structures d'accueil et la coordination de dispositifs de soutien à la parentalité, la collectivité assure un accompagnement des jeunes enfants et de leurs parents sur le territoire.

Le service public de la petite enfance

L'année 2025 marque un tournant institutionnel avec la création du Service Public de la Petite Enfance (SPPE). En accord avec les communes membres, la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais a modifié ses statuts pour devenir l'Autorité Organisatrice de cette compétence. Ce nouveau rôle permet à la collectivité de mieux coordonner l'offre d'accueil.

L'objectif : recenser les besoins du territoire pour adapter les politiques publiques et garantir que chaque famille puisse trouver une solution de garde adaptée. Cette mission est portée par une équipe de 24 professionnelles réparties entre le Relais Petite Enfance (RPE) et les deux Établis-



sements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) : Bidibulle à Fouesnant et Le Bateau Bleu à Clohars-Fouesnant.

Soutien à la parentalité et continuité éducative

La collectivité place l'accompagnement des parents au cœur de son action. Le lancement du programme « Bébé arrive » par le RPE vient enrichir l'offre existante,

complétant le dispositif « Le Souffle d'Air ». Ces services offrent des espaces d'écoute et de partage pour les nouveaux parents, que ce soit avant ou après la naissance.

Le Pôle Petite enfance a poursuivi les actions des semaines Petite Enfance : Spectacles à destination des enfants de 6 mois à 3 ans accueillis en individuel ou en collectif et à destination des tous les enfants du Pays Fouesnantais.

Une réflexion a également été travaillée sur les « projets passerelles ». Menée en collaboration avec l'Éducation Nationale, les écoles maternelles et le Pôle Cohésion Sociale, ce dispositif vise à faciliter la transition entre le lieu de garde (crèche ou assistante maternelle) et l'entrée à l'école.



Qualité des structures et professionnalisation

Le maintien de la qualité de l'accueil repose sur la formation des agents et l'entretien des équipements. En 2025, une étude a été engagée sur la mise aux normes des bâtiments conformément aux nouveaux référentiels. En parallèle, une analyse de l'ergonomie des postes de travail a été réalisée avec le Centre de Gestion (CDG29) pour les agents d'entretien.

Le RPE accompagne également les 102 assistantes maternelles agréées du territoire. Outre les ateliers d'éveil, le relais assure une mission d'information juridique et administrative pour les parents employeurs. Ce soutien technique contribue à la pérennité de l'offre de garde individuelle, qui complète les structures collectives gérées par la collectivité.

Chiffres clés 2025

- 24 professionnelles de la petite enfance employées par la collectivité.
- 102 assistantes maternelles exerçant sur le territoire et 1 crèche inter-entreprises soutenues par le RPE.
- 2 crèches communautaires assurant un accueil collectif.

Perspectives 2026

L'année 2026 verra le renouvellement du projet de fonctionnement du RPE, en s'appuyant sur l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) en cours. La collectivité prévoit de poursuivre la modernisation de ses éta-

blissements et de maintenir les actions de formation pour les agents afin de répondre aux exigences réglementaires du service public.

LES BALNÉIDES

Le centre aquatique confirme son attractivité et son rôle dans la vie sportive et de loisirs du Pays Fouesnantais. Avec une fréquentation en hausse de 2,60 %, l'équipement répond aux attentes de tous les publics, de l'apprentissage scolaire au bien-être des adultes.

Une fréquentation globale en progression

L'année 2025 marque une nouvelle étape de croissance pour l'établissement. Avec un total de 121 679 entrées (contre 118 558 en 2024), la dynamique positive témoigne de la fidélité des usagers. Le public individuel demeure le moteur de cette activité

avec 78 654 entrées. Cette vitalité se traduit également par une hausse de 5,3 % des recettes globales, consolidant la capacité de gestion de cet équipement structurant pour la collectivité.

Apprentissage et activités

Le centre aquatique assure une mission prioritaire d'enseignement et de sport-santé :

- Les scolaires : Avec 16 650 entrées, l'accueil des élèves de la maternelle au lycée représente un axe majeur. La collectivité a mobilisé 435 heures de bassin sur l'année pour garantir l'apprentissage de la natation.
- L'école de natation : Elle a accueilli 311 enfants pour un total de 9 900 entrées. Malgré une légère baisse de 2 %, l'activité reste intense avec 32 cours hebdomadaires.



- Les activités adultes : Le succès ne se dément pas avec 14 927 entrées. Le réseau de 705 adhérents bénéficie d'une offre riche de 42 créneaux par semaine (aquagym, aquabike, etc.).
- Événementiel et associations : Les quatre soirées «Pool Party» ont attiré 1 218 participants, tandis que les quatre associations partenaires totalisent 1 548 entrées, illustrant la dimension sociale et associative du site.

Chiffres clés 2025

- 121 679 entrées totales (+2,60 %).
- 78 654 entrées pour le public individuel.
- 16 650 entrées de scolaires (public et privé).
- +5,3 % de hausse sur l'ensemble des recettes.
- 705 adhérents aux activités de forme pour adultes.

Perspectives 2026

L'année 2026 sera marquée par la poursuite des études de réhabilitation de l'Espace Aquatique des Balnéides. Ce projet d'envergure vise à moderniser les bassins et à

optimiser les performances énergétiques du bâtiment pour répondre aux enjeux de transition écologique.





ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

05



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En 2025, la communauté de communes a poursuivi ses actions pour favoriser un développement économique équilibré et durable. À travers une gestion foncière, un accompagnement direct des entreprises et un soutien financier via le pass commerce et artisanat, la collectivité poursuit son rôle structurant pour la vitalité du Pays Fouesnantais.

Zones d'activités

L'année 2025 a été marquée par une activité foncière soutenue au sein des Zones d'Activités Économiques (ZAE). Au Parc d'activités des Glénan secteur de Kérorié à Bénodet, plusieurs ventes ont été concrétisées, permettant l'installation de services de santé (cabinet dentaire et paramédical) ainsi que d'entreprises spécialisées dans le bâtiment (piscines, couverture, étanchéité).

Secteur Kerliverien à Pleuven, un projet innovant est en préparation avec le promoteur Edifiz pour la création d'un « village d'artisans » de 13 cellules, favorisant le regroupement d'entreprises sur un espace optimisé. Par ailleurs, des terrains ont été



réservés à Troyalac'h Sud à Saint-Evarzec et à la Grande Halte à la Forêt Fouesnant.

Accompagnement des entreprises

La communauté de communes a assuré tout au long de l'année un accompagnement de proximité auprès des porteurs de projets et des entreprises. Cet accompagnement prend la forme d'une information de première ligne, d'une orientation vers les partenaires compétents, d'un appui à la recherche de foncier à la location ou à la vente et d'une information sur les aides mobilisables dans le cadre des projets d'investissement.

En parallèle, des actions spécifiques ont été menées en faveur de l'emploi saisonnier. Un job dating organisé au printemps a permis de mettre en relation entreprises

et candidats dans les secteurs du tourisme, de la restauration, du commerce, de l'artisanat, des loisirs et de la production. Cette action a été conduite en partenariat avec les acteurs de l'emploi, dans une logique de réponse aux besoins de recrutement des entreprises locales.

La question du logement des travailleurs saisonniers a également fait l'objet d'une attention particulière. Un appel à la population a permis d'identifier des solutions d'hébergement temporaire chez l'habitant, contribuant à lever un frein à l'emploi saisonnier sur le territoire.

Aides aux entreprises

Le soutien au tissu économique s'est poursuivi à travers le dispositif Pass Commerce et Artisanat, déployé sur la période 2023-2028. Ce dispositif vise à accompagner les projets de création, de reprise, de modernisation ou d'extension d'activités, notamment par le financement d'investissements matériels, immatériels ou liés à la transition écologique et à la digitalisation.

Par ailleurs, dans le cadre du partenariat avec la Région, la communauté de communes met en œuvre des dispositifs d'aides économiques en faveur de la filière agricole. Ceux-ci ont pour objectif de soutenir l'installation ou la reprise d'exploitations agricoles et de favoriser le renouvellement des générations, en complément des dispositifs régionaux existants.

Chiffres clés 2025

- 16 ventes ou réservations de terrains enregistrées dans les ZAE.
- Lors du job dating organisé au printemps, 27 entreprises ont rencontré plus de 500 candidats pour proposer plus de 100 types de postes différents.
- 21 offres de logements temporaires identifiées chez l'habitant.
- 33 travailleurs saisonniers pouvant être accueillis.
- 11 entreprises accompagnées via le Pass Commerce et Artisanat depuis sa mise en place.
- 2 exploitations agricoles soutenues par le dispositif d'aide à l'installation en 2025.

Perspectives 2026

En 2026, la communauté de communes poursuivra l'accompagnement de la création et du développement des entreprises, notamment à travers le maintien du Pass Commerce et Artisanat et des aides à l'installation agricole.

La commercialisation du foncier économique se poursuivra, avec un suivi des procédures de vente en cours et une attention

portée à l'optimisation et à l'adaptation des zones d'activités aux besoins des entreprises, y compris dans le cadre de projets d'aménagement ou d'extension.

Enfin, les actions d'accompagnement des entreprises seront renforcées afin de faciliter le recrutement du personnel saisonnier et l'accès au logement sur le territoire.

PROMOTION TOURISTIQUE LA RIVIERA BRETONNE

La communauté de communes a franchi une nouvelle étape dans sa stratégie de promotion touristique. À travers une refonte numérique globale et une production de contenus visuels de haute qualité, la collectivité renforce l'attractivité du Pays Fouesnantais tout en accompagnant la modernisation des services offerts aux visiteurs.

Transformation numérique

L'année 2025 a été marquée par un important chantier numérique : la refonte complète des sites internet des trois Offices de Tourisme et de la marque de territoire «La Riviera Bretonne». Lancé en janvier, ce projet a abouti à une mise en ligne le 30 septembre. Ces nouveaux portails, entièrement adaptés à l'usage mobile et traduits en trois langues (anglais, allemand, néerlandais), offrent une interface moderne et intuitive.

Pour personnaliser davantage l'accueil, la collectivité a déployé le dispositif « Roadbook ». Cet outil innovant permet aux conseillers en séjour de générer des sélections sur mesure (hébergements, activités, agendas) transmises directement aux vacanciers. Cette modernisation logicielle s'accompagne d'un suivi stratégique,



garantissant l'évolution constante des fonctionnalités pour répondre aux nouveaux comportements de consommation touristique.

Stratégie de contenu et rayonnement de la marque

Pour faire rayonner le Pays Fouesnantais, la collectivité a intensifié sa production de contenus originaux. Une collaboration avec Glaz Pictures a permis la réalisation d'un reportage photo et vidéo annuel (20 photos et 10 vidéos par mois) illustrant la diversité des paysages et des activités au fil des saisons. Ces visuels alimentent une stratégie de réseaux sociaux coordonnée avec l'agence My Destination, incluant l'organisation de six ateliers collectifs pour harmoniser la parole des acteurs touristiques du territoire.



La promotion s'est également appuyée sur des partenariats stratégiques de large diffusion. Un espace publicitaire mutualisé avec les territoires voisins (Douarnenez, Cap Sizun, Pays Bigouden) a été acquis pour valoriser le sentier de grande randonnée GR34. Cette campagne de l'automne 2025 a bénéficié d'une audience exceptionnelle, avec 42 000 exemplaires papier diffusés et près de 900 000 visiteurs web, consolidant la notoriété de la destination auprès des amateurs d'itinérance.

Animations territoriales et services de proximité

La vitalité touristique s'exprime aussi par l'organisation d'événements fédérateurs associant loisirs et économie locale. Deux tournois de golf promotionnels ont ainsi été organisés aux golfs de l'Odet et de Cornouaille, réunissant 200 compétiteurs. Les récompenses, exclusivement composées de produits et services locaux, ont permis de soutenir directement les commerçants et producteurs du Pays Fouesnantais.

Enfin, la collectivité continue de faciliter l'exploration douce du territoire via l'application mobile gratuite « Balades en Pays



Fouesnantais », qui a enregistré 6 900 téléchargements en 2025. Cet outil numérique de proximité guide les randonneurs à tra-

vers les sites naturels protégés, favorisant un tourisme respectueux de l'environnement.

Chiffres clés 2025

- 4 sites internet stratégiques entièrement refondus et modernisés.
- 3 langues de traduction (anglais, allemand, néerlandais) pour l'accueil international.
- 6 900 téléchargements de l'application de randonnée mobile.
- 240 photos et 120 vidéos produites pour illustrer la saisonnalité du territoire.
- 900 000 visiteurs web exposés à la campagne promotionnelle «GR34».

Perspectives 2026

L'année 2026 sera dédiée au développement des mobilités douces avec la création de nouvelles boucles cyclables familiales sur l'ensemble du territoire. La stratégie numérique se poursuivra avec la traduction

complète des contenus web pour capter de nouvelles clientèles européennes. Enfin, la collectivité renforcera ses actions de promotion «hors-saison» pour mieux répartir les flux touristiques tout au long de l'année.

